Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Droit d'usage d'un terrain

Par BREBIX

bonjour,

propriétaire d'une maison individuelle avec terrain contigu de 230 m2 et mitoyen (sans clôture) au terrain du propriétaire voisin qui possède un droit d'usage authentique sur mon terrain , et ce jusqu'à son décès.
De fait je ne peux pas utiliser librement mon terrain sur lequel je paie pourtant une taxe foncière .
puis je clôturer (grillage ou mur) en lui laissant un droit d'accès par un portillon ?
et suis je obligé d'avoir son accord ?
Merci de votre réponse